

Communiqué de presse

Sion, le 28 août 2026

Electricité : des tarifs en baisse pour la majorité des ménages valaisans

Pour la troisième année consécutive, les tarifs de l'électricité évoluent favorablement en Valais. En 2027, la majorité des ménages valaisans paieront moins cher leur électricité. Cette nouvelle baisse est principalement portée par le recul du prix de l'énergie, qui compense la hausse des coûts liés au développement et au renforcement des réseaux.¹

Le prix de l'énergie continue de baisser

En 2027, le prix de la composante énergie diminuera auprès de la plupart des gestionnaires de réseau de distribution (GRD) valaisans à quelques exceptions près, où la stabilité sera de mise.

Cette évolution s'explique notamment par les stratégies d'approvisionnement mises en place par les entreprises électriques. En échelonnant leurs achats sur plusieurs années et en diversifiant leurs sources d'approvisionnement, elles limitent leur exposition aux fortes fluctuations des marchés et aux périodes de prix élevés. Parallèlement, la détente observée ces dernières années sur les marchés de gros se répercute progressivement dans les tarifs proposés aux consommateurs.

Cette tendance favorable se poursuit malgré un contexte géopolitique international toujours tendu. Pour la troisième année consécutive, les consommateurs valaisans bénéficient ainsi de la baisse progressive du coût de l'énergie.

Des investissements importants dans les réseaux

Les tarifs liés à l'utilisation du réseau seront en revanche généralement en hausse en 2027, avec quelques exceptions.

¹ Les comparaisons se basent sur la catégorie H4 de l'EiCom, soit un ménage-type consommant 4'500 kWh d'électricité par année.

Les distributeurs d'électricité doivent en effet augmenter leurs investissements pour soutenir la transition énergétique en étendant et renforçant leur réseau, tout en veillant au renouvellement des infrastructures actuelles.

Le développement du photovoltaïque, des pompes à chaleur et de la mobilité électrique modifie fortement la manière dont l'électricité circule sur les réseaux. Dans certaines régions du canton, les intempéries subies à Pâques 2025 ont également nécessité d'importants travaux de remise en état et de sécurisation des infrastructures.

Des investissements importants sont dès lors indispensables pour garantir la sécurité d'approvisionnement dans un contexte de transition énergétique.

Les coûts de mesure, facturés séparément pour la deuxième année consécutive, resteront quant à eux globalement stables. Ils dépendent notamment de l'avancement du déploiement des compteurs intelligents (smart meter) et des investissements nécessaires pour relever, transmettre et traiter les données de consommation de manière sécurisée. Le traitement des données liées aux Smart Meter permettra également à terme, aux GRD, de mieux maîtriser le flux d'énergie dans leur réseau, contribuant ainsi à l'optimisation des coûts d'investissement dans les réseaux tout en renforçant la sécurité d'approvisionnement.

Un réseau électrique en pleine transformation

À court terme, les gestionnaires de réseaux de distribution constatent une légère diminution des volumes d'électricité acheminés, notamment en raison du développement de l'autoconsommation solaire. À plus long terme, la tendance devrait toutefois s'inverser avec l'électrification croissante de la mobilité, le développement des pompes à chaleur et de nouveaux usages de l'électricité.

Les réseaux devront donc être capables de transporter davantage d'électricité, mais aussi de gérer des pointes de production et de consommation plus importantes. Cela nécessitera de nouveaux investissements et devrait exercer, à terme, une pression à la hausse sur les tarifs d'utilisation du réseau.

La transition énergétique transforme ainsi profondément le métier des gestionnaires de réseau. Le développement rapide du solaire représente un défi, mais pas un problème : il oblige les GRD à trouver de nouvelles solutions pour utiliser au mieux les infrastructures existantes et adapter intelligemment leurs réseaux. L'autoconsommation, le stockage et le pilotage de la consommation joueront un rôle croissant dans cette évolution. Toutes ces démarches visent également à soutenir tout utilisateur du réseau à contribuer à sa manière à cette mue énergétique.

Au final, le constat pour 2027 est positif : dans la majorité des zones de desserte valaisannes, la baisse du prix de l'énergie compense la hausse des coûts de réseau. La plupart des

ménages paieront donc moins cher leur électricité en 2027, tandis que les tarifs resteront globalement stables chez quelques GRD.

Après 2025 et 2026, cette troisième baisse consécutive constitue une nouvelle bonne nouvelle pour les consommateurs valaisans, alors même que les entreprises électriques poursuivent des investissements importants pour préparer le réseau électrique de demain.

Contacts

- Patrick Maret, Président
patrick.maret@oiken.ch , 079 452 34 76
- Roger Holzer, Vice-Président
roger.holzer@enalpin.com , 027 945 75 70

De quoi est composée ma facture d'électricité ?

Une facture d'électricité se compose de **cinq éléments principaux**, qui couvrent à la fois l'électricité consommée, son acheminement et différentes contributions publiques :

- **L'énergie** : le prix de l'électricité effectivement consommée.
- **L'utilisation du réseau** : le coût nécessaire pour transporter l'électricité jusqu'au consommateur et entretenir les réseaux.
- **La mesure** : les coûts liés au compteur, au relevé de la consommation et au traitement des données de mesure.
- **Les redevances aux collectivités publiques** : les taxes et redevances fixées notamment par les communes et les cantons.
- **Le supplément perçu sur le réseau** : une contribution fédérale, identique dans toute la Suisse, qui finance notamment le développement des énergies renouvelables, le soutien à la grande hydraulique et des mesures environnementales.

Le montant final de la facture dépend donc à la fois de la consommation du client et de ces différentes composantes tarifaires.